

## COMPTE RENDU - JOURNÉE D'ÉTUDE

« Comment gérer les services d'eau potable et d'assainissement tout en préservant les ressources ? »

Toulouse, le 19 avril 2023 à Sciences Po Toulouse



### Une diversité de participant.es présent.es

**3 Réseaux d'acteurs :** Coalition Eau, Défi Clé WOC Occitanie – GIS Eau et Programme solidarité eau (pS-Eau)

**11 Associations – ONG (société civile) :** GRET, GADD, HAMAP Humanitaire, AKE, ACAD, AHI Team, ECODEV, ALISSAR, PHI, ESF, Experts Solidaires

**7 Organismes de recherche et d'enseignement supérieur :** CERTOP/CNRS, LEREPS/Sciences Po Toulouse, IPEAT, LGC-CNRS, LGC-ENSIACET, UPS-Géosciences Environnement Toulouse

**2 Bailleurs de fonds :** Agence Française de Développement et l'Agence de l'eau Adour Garonne

**5 Collectivités territoriales :** Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, Mairie de Launaguet, Toulouse Métropole, Ville de Gaillac et le SICOVAL.

**4 entreprises (PME et TPE, start-up et société de consultance) :** CEEBIOS, COGITE, HETWA et NOMMO

**Plusieurs étudiant.es et autres**

### Une Initiative émanant de Sciences Po/LEREPS et Programme Solidarité Eau (pS-Eau)

Cette journée est née à Toulouse lors d'échanges entre pS-Eau et Sciences Po Toulouse/LEREPS en partant du constat que, sur cette partie du territoire occitan (Toulouse et ses environs), il existe peu de liens entre les acteurs de l'eau français et ceux de l'international. Afin d'enrichir les réflexions collectives et de développer davantage le réseau pS-Eau, il a été décidé d'organiser cette journée d'étude sur un sujet trop peu mis en avant : l'articulation entre les services et la ressource en eau, thématique centrale dans les questionnements du pS-Eau actuellement et de plus en plus dans les milieux académiques.

**>> Merci à Sciences Po Toulouse pour la mise à disposition de l'amphithéâtre et l'appui logistique pour l'organisation de cette journée.**

## Rappel du contexte de la journée d'étude

---

Dans un contexte de changement climatique, la pression sur la ressource en eau est de plus en plus importante. On voit de façon globale, **une raréfaction de l'eau** qui induit une augmentation des sécheresses. S'ajoute à cela, la pression anthropique croissante qui rend urgent de s'interroger sur les prélèvements que nous faisons sur la ressource mais également sur la qualité de nos rejets afin de ne pas polluer les milieux.

Pendant longtemps, les acteurs.rices de l'eau potable se sont focalisé.es sur **les droits d'accès universels à l'eau et l'assainissement (reconnu aux Nations Unies depuis 2010)**, à juste titre puisque le constat est toujours alarmant : 2,2 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des services d'alimentation en eau potable décentes et 4,2 milliards de personnes ne disposent pas de services d'assainissement gérés proprement (Selon le rapport 2019 du Joint Monitoring Program for Water Supply OMS/UNICEF).

Mais pour garantir ces droits, il se pose une question essentielle : **comment assurer l'accès à l'eau potable et l'assainissement pour tous de façon durable, en assurant la préservation des ressources en eau ?**

Pour répondre à cette question, il faut bien sûr s'intéresser à la gestion des services d'eau potable et d'assainissement, à leur efficacité et leur capacité d'adaptation et de résilience. Mais également, puisqu'on en a désormais bien conscience et malgré nos connaissances imprécises sur la ressource en eau dans certains territoires, se pose la question : comment gérer les services d'eau potable et d'assainissement tout en préservant la ressource et assurer l'équité dans l'accès ? Comment faire fonctionner les services tout en laissant aux ressources la possibilité de se régénérer ? Comment limiter l'impact de ces services sur les milieux pour préserver la biodiversité ? Et enfin, comment faire en sorte de maintenir les services malgré les défis à venir ?

Dans le contexte actuel, les acteurs.rices du secteur fonctionnent le plus souvent de façon cloisonnée : d'un côté, ceux qui s'intéressent à la gestion de l'eau à usage anthropique (droits humains) et de l'autre, ceux qui s'intéressent à la ressource via une approche environnementale (biodiversité) et écologique. Cela impacte grandement la pérennité des projets.

Par ailleurs, cette articulation entre les problématiques d'accès à l'eau et à l'assainissement et la gestion des ressources en eau est intégrée dans certaines politiques. Au niveau local, cela peut prendre la forme d'actions comme la protection de captages de sources ou de systèmes de rechargement des nappes phréatiques. Au niveau global, on retrouve cette problématique dans les **Objectifs du Développement Durable (ODD)**, et notamment le n°6 qui vise à « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

Récemment, **la limite planétaire de l'eau verte a été dépassée**, ce qui pourrait compromettre grandement les conditions de vie des êtres vivants (humain.es et non-humain.es). Cette eau, essentielle à tous les milieux, ne sera plus en mesure de se renouveler. **L'objectif désormais : fournir un effort collectif pour faire en sorte que nous ne dépassions pas les autres limites de l'eau (eau douce et océans).**

**Objectif de la journée d'étude :** Cet événement, proposé par le pS-Eau et le LEREPS/Sciences Po Toulouse avec le soutien de l'Agence de l'eau Adour Garonne, de l'Agence de l'eau Seine Normandie et de l'Agence Française de Développement, a eu pour objectif de partager des témoignages, des retours d'expériences et de susciter le débat sur ces enjeux.

Le programme Solidarité Eau (pS-Eau) est le réseau des acteurs.rices français.es de coopération décentralisée et non gouvernementale pour l'accès à l'eau et l'assainissement. Il a ouvert une antenne à Toulouse en 2018 pour accompagner les acteurs.rices du territoire sur ces questions.

Sciences Po Toulouse, à travers ses deux laboratoires de recherche, le LaSSP et le LEREPS, aborde les enjeux écologiques à travers les travaux sur la transition (énergétique, environnementale, sociale). Plus particulièrement, des chercheur.es du LEREPS ont, depuis de nombreuses années, traité de la gouvernance de l'eau à travers des approches institutionnelles (en se référant, notamment, à la littérature sur les communs et le *commoning*), en particulier dans les Suds.

Fort d'un engagement de plus de 20 ans et grâce à la loi Oudin, l'Agence de l'eau Adour-Garonne œuvre dans le cadre de la coopération internationale pour l'eau et de l'assainissement. Elle soutient le pS-Eau pour la mise en œuvre d'animations, de formations, d'appui-conseil pour développer les actions de coopération et de solidarité internationales sur le territoire.

Lors de cette journée, ces partenaires ont proposé un ensemble de réflexions, de témoignages et de partages d'expériences avec des ONG, des collectivités et des enseignant.es chercheur.es. Ils ont tenté d'apporter des éléments de réponse à la problématique dans le but de **décloisonner les réflexions et de faire émerger des pistes**

**de réflexion innovantes (comme les analyses en termes de communs, de services écosystémiques, de solutions fondées sur la nature, etc.).**

Cet évènement a abordé la question de la gestion de l'eau en France comme à l'international, puisque l'eau n'a pas de frontières : l'accent a été mis sur les initiatives mises en place dans le cadre de la Coopération et la Solidarité Internationales.

## **Programme de la journée**

---

Matinée (9h30 – 13h)

### **Cadrage de la journée :**

Mots de bienvenue du Directeur de Sciences Po Toulouse, Eric Darras, Directeur Sciences Po Toulouse

Présentation de la journée et du pS-Eau : Catherine Baron, Lereps/Sciences Po Toulouse, Irvina Parrel et Jérémy Guérin, pS-Eau

Mots d'introduction sur le rôle des collectivités pour l'eau et l'assainissement en France comme à l'international : Karine Rovira, Membre associée bureau des Solidarités internationales au SICOVAL, Elue de l'eau

Du petit cycle ou grand cycle de l'eau : la nécessité de prendre en compte notre environnement : David Labat, Professeur en hydrogéologie à Géosciences Environnement Toulouse – UPS

### **Temps d'échange avec le public : 15 min**

Accès à l'eau potable et l'assainissement, gestion de la ressource et loi Oudin : les enjeux et limites : Jérémy Guérin et Irvina Parrel, pS-Eau

### **Temps d'échange avec le public et PAUSE CAFE**

### **La notion de services écosystémiques :**

Les services écosystémiques et les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) : une réponse pour l'avenir ? : Roxelane Cakir, Présidente de Hetwa, Toulouse

### **Temps d'échange avec le public : 15 min**

Bassins Adour Garonne et du fleuve Sénégal : la coopération au service de la gestion des ressources pour l'amélioration des services : Valérie Bayche, Responsable relations internationales à l'Agence de l'eau Adour Garonne

### **Temps d'échange avec le public : 15 min**

Après-midi (14h – 16h30)

### **Les communs :**

Approche par les communs : présentation de l'ONG GRET : Jean-François Kibler/Marilou Gilbert, GRET

### **Temps d'échange avec le public : 15 min**

Comment les communs permettent-ils de penser l'articulation ressources/services : présentation d'une recherche-action dans les Niayes au Sénégal : Louisa Desbleds et Emmanuel Durand, ONG GRET et Catherine Baron, Professeure en aménagement de l'espace et urbanisme

### **Temps d'échange avec le public : 20 min**

Conclusion : Synthèse de la journée et pistes de réflexion : Catherine Baron, Sciences Po Toulouse

### Mots de bienvenue de Mr Eric Darras, Directeur Sciences Po Toulouse

#### Discours d'ouverture de Mme Karine Rovira, Membre associée bureau des Solidarités Internationales au SICOVAL et Elue en charge de la jeunesse, Elue de l'eau pS-Eau :

Le SICOVAL met en œuvre depuis de nombreuses années des coopérations pour l'accès à l'eau et l'assainissement avec des collectivités au Sénégal et en Guinée dans le cadre de la Coopération Décentralisée en s'appuyant notamment [sur la Loi Oudin](#) (Guide pS-Eau pages 35 et 43). En effet, l'accès à l'eau et l'assainissement est pour cette collectivités un défi majeur, qui a été mis en exergue notamment depuis la conférence des Nations-Unies de 1972. C'est pour cela qu'ils s'impliquent et encouragent fortement les Collectivités Territoriales à faire de même, que ce soit en France ou à l'international.

Aujourd'hui, pour améliorer la situation il y a besoin d'échanger, de partager des expériences et d'adopter une approche plus globale pour l'eau et notamment en faveur de l'articulation entre les ressources et services afin de faire face aux difficultés qui s'annoncent.

Les Elu.es de l'eau : [des Elu.es de collectivités mobilisés pour l'eau.](#)

#### Intervention de Mr David Labat, Professeur en hydrogéologie à Géosciences Environnement Toulouse - UPS

##### Du petit au grand cycle de l'eau : la nécessité de prendre en compte notre environnement.

Présentation consultable [ici](#).

**Synthèse de la présentation :** Jusqu'en 2021, en France, les inondations sont la principale occupation des hydrologues. Ce sont essentiellement pour des missions en lien avec ces catastrophes qu'on les mobilise. Depuis lors, c'est le contraire, puisque l'enjeu majeur est la sécheresse. Parce que jusqu'alors la sécheresse n'était pas un enjeu en France et aucune réflexion n'était menée à ce sujet. Aujourd'hui la sécheresse implique de nombreuses tensions entre les usages, il est donc nécessaire de travailler sur cela. Mais, les informations sont lacunaires en hydrogéologie, et cela pose la question de l'importance des hypothèses et des données fiables.

Par ailleurs, les principaux moteurs des flux hydrologiques sont les océans (5 fois plus d'eau que sur les terres) et il n'y a plus aucune rivière qui ne soit pas anthropisée. Donc le défis est global et majeur.

Enjeux eau et agriculture : on constate une augmentation très importante depuis 1976 des surfaces irriguées même si la technique s'est améliorée. De plus, on constate également, une forte augmentation des intrants (azote, potassium, phosphore), ce qui pose problème en termes de qualité de l'eau. Nous allons avoir un problème majeur de présence de pesticides dans l'eau à l'avenir.

Enjeux Eau et énergie : l'eau permet de produire de l'énergie, mais a beaucoup d'impact sur l'environnement. Aussi, pendant longtemps on a pensé que les barrages étaient une solution à faible impact environnemental alors que c'est loin d'être le cas.

Enjeux eau et santé : l'impact sur la santé du non accès à l'eau est énorme, notamment l'impact financier. Et il y a de fortes inégalités sociales et de répartition sur le territoire. On se rend compte au niveau international que l'accès est fortement lié au PIB par habitant et non à la disponibilité de l'eau.

Enjeu des eaux souterraines : La majeure partie de l'eau douce utilisée pour les usages humains provient des nappes et cela induit un problème de surexploitation. Aussi, on s'aperçoit que dans certaines parties du monde, ces eaux souterraines ne sont pas toujours potables et qu'elles sont naturellement polluées (exemple de l'arsenic en Inde et au Bangladesh). En France, 75% des prélèvements proviennent d'eaux souterraines (non mesurées) et il n'y a pas toujours de compteur d'eau alors que cela existe bien pour l'électricité.

Enjeux anthropiques : des besoins toujours croissants, multipliés par 5 depuis 1940, et la courbe va continuer d'augmenter (surtout pour les besoins agricoles). Il faudrait donc agir à ce niveau.

Le Plan Eau (annonce d'Emmanuel Macron en 2023 suite à la conférence des Nations Unies pour l'eau à New York en mars 2023) :

- Action sur les fuites : en France, on a un énorme retard dans le traitement de ce problème. Il est important d'augmenter l'efficacité des réseaux, surtout pour ceux qui coutent chers et notamment ceux où l'on va chercher de l'eau au travers de forages profonds et donc coûteux.
- Recharge artificielle des nappes : on ré-infiltre de l'eau l'hiver pour pouvoir soutenir l'étiage. Mais volume peu important et cela n'a pas assez d'impact.

- Réutilisation des eaux non conventionnelles (REUT) : valable lorsqu'il ne s'agit pas d'un étiage sévère, solution qui ne peut être que locale et le coût financier peut être important.
- Eau et dérèglement climatique : bien sûr, il a un grand impact sur les débits des rivières, mais c'est surtout la pression anthropique qui assèche les cours d'eau ! Il est aussi inquiétant de constater l'augmentation graduelle des cours d'eau (ex : la Dordogne 27°C en été).

Conclusion :

- Le secteur de l'eau en France est très organisé et notamment les Agences de l'eau qui gèrent par bassin font un gros travail. Mais, les citoyens ne savent pas comment s'organise la gouvernance de l'eau sur leur territoire, c'est un problème, **il faudrait sensibiliser/informer davantage.**
- Aussi, cela induit une déconnexion entre la décision publique sur l'eau et la connaissance scientifique. De plus, le message de la recherche est parfois inaudible.
- Il est nécessaire de définir et revoir **les principes de partages des eaux et les niveaux de collaboration.**
- Les scientifiques doivent s'orienter vers **une approche interdisciplinaire.**

**Echanges :**

Claire Albasi (GIS Eau) : Intervention pour présenter le Défi WOC Occitanie qui vise à réfléchir de façon transversale et multi-acteurs en Occitanie sur ce sujet Services/Ressources et notamment sur la réutilisation des eaux (REUT). Le dispositif est financé par la Région Occitanie. Le but est de concerter les acteurs du territoire et de faire de leurs questionnements des sujets de recherche (« Living lab »).

David Labat : J'espère que la situation va être prise en main, car on constate que souvent, on agit lorsqu'il y a un problème, on n'anticipe pas. Il n'y a pas de soucis avec la REUT, tant que la réflexion intègre également l'échelle locale, la sobriété tant que possible et surtout la baisse des prélèvements. Mais, comment fournir des modèles de prédiction fiables si nous n'avons accès aux données de prélèvement que 3 ans après ? Comme c'est le cas actuellement. Dans tous les cas, les solutions techniques ne peuvent pas être des solutions globales. Il faut agir à plusieurs niveaux.

Aussi, ce qui n'est pas normal, c'est que les gens puissent prélever de l'eau sans payer le juste prix de ce service. Payer le prix véritable du service de l'eau va forcément engendrer des conflits, mais c'est nécessaire pour la prise de conscience.

Par ailleurs, les Commissions Locales de l'Eau (CLE) sont bien souvent désormais des lieux d'oppositions frontales et non plus des espaces de concertation. Aussi, les décisions sont trop descendantes.

Claire Albasi : On parle de sobriété des usages, en effet, c'est le maître mot pour l'avenir.

David Labat : En effet. Et cela implique de pouvoir mesurer les quantités d'eau pour mettre en œuvre la sobriété, tout comme on le fait pour l'énergie. Mais on s'aperçoit qu'en France par exemple, même les débits d'étiage ne sont pas connus et les données souvent incorrectes. On tolérerait ces erreurs et approximations auparavant car nous avions une grande quantité d'eau à disposition, ce n'est aujourd'hui plus possible. Nous avons besoin de données précises.

Emmanuel Durand, GRET : La terminologie « petit cycle » n'est-elle pas trompeuse ? A mon sens, nous sommes plutôt dans une séquence anthropisée.

David Labat : En effet. Et les gens connaissent peu le grand cycle de l'eau, alors qu'il est beaucoup plus complexe, il y a matière à information/sensibilisation.

Aude Sturma, Sociologue, CERTOP-CNRS : La question de l'accès pour l'eau pour tous se pose aussi en France. Les usagers n'ont pas du tout la connaissance du territoire, le risque sécheresse est vu comme un risque saisonnier et toujours moins pris au sérieux que le risque inondation (surement car il est moins spectaculaire). Comment finance-t-on le coût/l'impact de l'eau ?

David Labat : Il y a le principe pollueur-payeur, mais celui-ci n'est pas appliqué dans son intégrité en agriculture. On peut être inquiet des éléments de langage utilisés par certains agriculteurs qui utilisent « la souveraineté alimentaire » pour justifier l'augmentation d'intrants chimiques. Notre modèle agricole productiviste doit être remis en cause de façon urgente et bien sûr, il faut aussi changer les pratiques alimentaires. C'est une question interdisciplinaire.

Jean-Marc Dizel, Délégué régional réflexion sur le développement durable : Même quand l'information scientifique est portée au plus grand nombre, ça ne fait pas effet. Il faut donc mettre de l'émotion et un nouveau récit basé sur autre chose que le niveau de consommation.

## **Intervention de Jérémy Guérin et d'Irvina Parrel, pS-Eau**

### **L'accès à l'eau et l'assainissement dans le monde et l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales : coopérer pour l'eau et l'assainissement**

Présentation consultable [ici](#).

#### **Echanges :**

Florence Mouton, AFD : J'accompagne les collectivités [dans le cadre de FICOL](#) (dispositif de financement pour les collectivités qui s'impliquent dans le cadre de la coopération internationale). Il y a un mouvement fort des Collectivités Territoriales pour faire le lien entre leur engagement à l'international et leur territoire. Comment rendre les projets plus concrets pour le territoire pour renforcer leurs actions à l'international ?

Catherine Baron, Sciences Po/LEREPS : Malheureusement, dans ces dispositifs, il y a peu de place pour la recherche, à la fois sur l'identification de questions de recherche. Très concrètement, on a du mal à rendre plus concrète ces collaborations (dans le cadre de la coopération internationale).

Irvina Parrel, pS-Eau : C'est aussi l'un des objectifs de cette journée, de créer du lien entre ces deux mondes et qu'éventuellement des initiatives voient le jour. Mais effectivement, il manque des opportunités de financement.

Roxelane Cakir, HETWA : Etant issue d'un cursus universitaire, je fais le lien entre recherche et mise en action dans ma start up. On essaye de s'orienter vers les Collectivités Territoriales, mais on a souvent l'impression qu'elles ont déjà choisi avec qui elles veulent travailler. Ça reste un peu un cercle fermé.

Valérie Bayche, AEAG : La présentation a évoqué les limites de la loi Oudin, qui ne cadre que l'aide financière des Agences de l'eau et collectivités ayant la compétence pour accès à l'eau et l'assainissement. Mais dans l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, qui concerne toutes les collectivités, on peut être dans une ouverture plus large (SFN, agriculture, eaux pluviales, etc.), notamment grâce à la Loi Thiollière. Egalement, les programmes de l'AFD sont beaucoup plus ouverts.

Mireille Murawski, ACAD : Déléguée de l'ONG ACAD qui est une ONG professionnelle de l'urbain à la base, notre rôle est d'accompagner les Collectivités Territoriales dans leur programme de coopération décentralisée. Le focus eau et assainissement est très présent. Pour que cela fonctionne, il faut que la volonté politique soit présente et il faut donc une approche à ce niveau. Par exemple, actuellement l'ACAD accompagne la Métropole de Montpellier pour un projet au Sénégal. Récemment, nous avons inauguré une STEP dans le cadre d'une coopération avec Fatick (Sénégal) dans une zone salée, ce qui pose de gros problèmes pour l'agriculture. L'eau de cette STEP est rejetée à la mer... alors qu'il y a des besoins de réutilisation énormes. Par conséquent, on travaille sur comment utiliser l'eau pluviale et la réutilisation de l'eau traitée, notamment pour des usages agricoles. Cela va impliquer de travailler avec le CIRAD pour réhabiliter les sols trop salés et ainsi faire revenir les agriculteurs. Il y a un programme national sénégalais qui cherche à faire revenir des agriculteurs dans la zone d'où l'importance de faire du lien entre les différents programmes et secteurs. Et enfin, cette expérience, on peut l'utiliser en France dans nos propres expérimentations sur la REUT. Il y a un vrai travail de coopération avec une valorisation des expérimentations du sud qui pourraient convenir au nord.

Françoise Dubos, Directrice Assainissement de la CA du Grand Villeneuvois : Pour s'impliquer à l'international, c'est compliqué pour nous qui sommes un petit service d'une collectivité : nous avons peu de moyens et de temps, notamment car il y a cette vision depuis quelques années de toujours réduire les effectifs.

Irvina Parrel : En effet, nous connaissons bien ce phénomène, et c'est aussi pour cela que le pS-Eau existe et appui les collectivités territoriales pour mettre en œuvre des initiatives de coopération et de solidarité internationale, nous pourrions reparler de cela ensuite si vous le souhaitez.

#### **Intervention de Roxelane Cakir, Présidente, Hetwa**

### **Les services écosystémiques et les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) : une réponse pour l'avenir ?**

Présentation consultable [ici](#).

NB : On parle désormais davantage de « contributions naturelles » plutôt que de « Services écosystémiques » qui est une notion trop anthropocentrée.

**Synthèse de la présentation :** L'objectif est de conserver et restaurer les fonctions écosystémiques.

Quand on parle d'amélioration de la qualité de l'eau, on pense souvent aux STEP qui sont coûteuses, on néglige souvent les zones naturelles telles que les zones humides, qui représentent pourtant 50% des capacités de traitement des eaux. Elles ont beaucoup d'autres fonctions également, telles que limiter l'impact des inondations. Elles mettent en œuvre des fonctions de purification donc, mais aussi des fonctions environnementales, économiques ou hydrologiques ou encore même touristiques.

Les services rendus par la nature, de manière directs ou indirecte, sont encore peu analysés et quantifiés. Par exemple, on s'intéresse depuis très peu de temps sur le bien-être procuré par la nature à notre société humaine. Par exemple, la ressource eau, permet également une régulation naturelle, un approvisionnement des êtres vivants et des activités touristiques et culturelles.

Il existe beaucoup d'initiatives de recherche sur la quantité d'eau mais peu sur le reste : qualité de l'eau, habitat naturel, etc. Par exemple, la ripisylve a une importance majeure dans le processus d'épuration de l'eau, tout comme les zones humides, mais ce sont des choses que l'on étudie plus profondément depuis un temps récent. Comment maintenir ce « service », cette action ? Comment la conserve-t-on ? La société HETWA a été créée notamment pour valoriser les recherches à ce niveau et amener cela vers du concret. Ils essaient également de créer du lien entre les secteurs public et privé. Des questions d'évaluation de ces actions se posent également.

**Echanges :**

**Florence Mouton,** Avez-vous déjà travaillé à l'international ?

Roxelane Cakir : Nous avons des projets en Thaïlande sur l'impact des gestions de barrage sur l'environnement (projet plus orienté quantité que qualité). Nous avons une vraie volonté de développer l'international, notamment pour proposer une meilleure compréhension des services écosystémiques/contributions naturelles au plus grand nombre.

Irvina Parrel : Comme nous sommes dans le cadre d'une journée d'étude, j'aimerais que vous évoquiez les difficultés que vous rencontrez pour la mise en œuvre de votre approche et comment vous y palliez ?

Roxelane Cakir : C'est surtout le manque d'intérêt du public qui est compliqué. Aussi, c'est un concept encore compliqué à évaluer et notamment en terme monétaire car c'est ce qui intéresse souvent les collectivités territoriales. En tant que chercheur.es des sciences dures, il faut que nous fassions du lien avec les économistes sur ces sujets, il y a un vrai enjeu autour de l'interdisciplinaire.

Catherine Baron : Vous avez bien soulevé la limite de l'appellation « Services écosystémiques ». Bien sûr, la nature c'est autre chose qu'une valeur économique et les aspects institutionnels sont très importants pour considérer que la nature n'est pas là que pour rendre service à l'homme. C'est un point de débat entre chercheur.es également.

Roxelane Cakir : En effet, si on ne parle pas de valeur monétaire, les collectivités nous disent que c'est intéressant, elles ont une vision court-termiste et cela ne va en général pas plus loin. On rebascule toujours sur la valeur monétaire et les indicateurs afférents car c'est plus mesurable et confortable pour la plupart des acteurs.

Catherine Baron : En effet, il faudrait qu'on mette en place des initiatives de réflexion interdisciplinaires pour co-construire d'autres indicateurs.

**Intervention de Valérie Bayche, Responsable relations internationales à l'Agence de l'eau Adour Garonne (AEAG)**

**Bassins Adour Garonne et du fleuve Sénégal : la coopération au service de la gestion des ressources pour l'amélioration des services**

Présentation consultable [ici](#).

**Synthèse de la présentation :** L'AEAG met en œuvre une politique internationale depuis de nombreuses années : appui à des projets de solidarité et de coopérations décentralisées. Par ailleurs, elle est partenaire de l'OMVS qui est l'organisme transfrontalier qui gère les eaux du bassin du fleuve Sénégal. Ce partenariat permet des échanges nord-sud/sud-nord d'expertise très intéressants et a permis la mise en œuvre de nombreux projets techniques (systèmes d'exploitation d'informations satellitaires) comme de gouvernance (animation de cadres de concertation locaux par exemple).

Par ailleurs, en France, l'AEAG est l'Agence qui met en œuvre la politique de l'eau sur le grand quart sud-ouest du territoire. Au niveau de la gouvernance, le modèle français – il a 60 ans- met la concertation au centre des

préoccupations avec notamment le rôle du Comité de Bassin Adour Garonne qui inclut tous les types d'usagers : collectivités, activités économiques, associations de protection de la nature, services de l'Etat car ils représentent tous les enjeux de l'eau : environnement, agriculture, eau domestique.... Ces représentants, qui votent le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, traitent des questions de services, mais également de ressources. Les Agences ont depuis plusieurs années « dézoomé » pour parler du Grand cycle de l'eau et intégrer les milieux. Des outils de planification et des formats de concertation à différentes échelles territoriales viennent appuyer les initiatives.

Par ailleurs, le changement climatique fait partie intégrante de la stratégie de l'AEAG, il est intégré dans ses programmes d'action.

#### **Echanges :**

David Labat : La gouvernance de l'eau est toujours très nébuleuse au niveau du grand public, il y a un problème de visibilité mais aussi d'autorité. Autorité au sens large, on ne sait pas qui décide sur certains aspects : le préfet ? La collectivité ? Autres ? On peut dire ce que l'on veut mais lorsqu'il n'y a pas de prise en compte politique, on s'épuise.

Valérie Bayche : Pendant longtemps, les Agences ne ciblaient pas le grand public car il n'était pas une cible prioritaire, les bénéficiaires d'aides l'étaient. On est en train de changer cela, il y a une vraie volonté de pédagogie, d'explication à la fois des enjeux et du qui fait quoi, car on a bien compris que l'articulation entre les acteurs et les Agences de l'eau, très peu de personnes savent comment ça fonctionne. On part de très loin ! Dans le plan eau, il y a un point sur la pédagogie vers le public. L'AEAG a toujours soutenu les actions de connaissances au niveau des écoles. On est dans un changement d'époque. Y compris au niveau de la formation des élus.

#### **Intervention de Marilou Gilbert et Jean-François Kibler, ONG GRET, coordinateurs du programme de recherche-action « Communs et Gouvernances partagées »**

##### **Présentation de l'approche par les communs**

**Suivie de l'intervention de Louisa Desbleds et Emmanuel Durand, chercheur.es/ONG GRET et Catherine Baron, Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme, socio-économiste**

**Comment les communs permettent-ils de penser l'articulation ressources/services : présentation de l'expérience de recherche-action des Niayes au Sénégal : comment les communs permettent-ils de penser l'articulation entre les ressources et les services**

Présentation des communs, consultable [ici](#).

Présentation de l'expérience des Niayes, consultable [ici](#).

NB : Attention, les « communs » renvoie ici une notion beaucoup plus complexe que celle du « bien commun ». Cette notion repose notamment sur les travaux de recherche d'Elinor Ostrom, (Lien vers son [ouvrage Governing the commons](#) ; et [Article sur les 8 principes](#) de conception d'un commun) mais elle a évolué depuis lors.

#### **Echanges :**

Romain Villiers, Nommo Consulting : Des dynamiques de pouvoir existent déjà dans les territoires des projets et on connaît les soucis de redevabilité qu'ont les acteurs de terrain ? Comment gérez-vous cette situation qui peut s'apparenter à de l'ingérence ?

Emmanuel Durand, GRET : En effet, c'est une question centrale du secteur de la solidarité internationale à laquelle il est difficile de répondre, mais je peux y répondre en tous cas pour le GRET. Dans le cas des Niayes, le GRET se pose en accompagnement d'une initiative de l'Etat pour les aider à réfléchir à leur politique publique. Les Plateformes Locales de l'Eau sont-elles vraiment représentatives ? La question se posera toujours, la participation est libre, mais ils ont mis en place un système de pondération dans la prise de décision. Le choix qui a été fait est le vote des valeurs. La position n'est pas toujours facile, on cherche à être de moins en moins la locomotive. En tous cas, nous avons une relation de confiance avec l'Etat sénégalais.

Mireille Murawski : Quelque fois, cette posture d'intervenant externe, que l'on peut adopter lorsqu'on est ONG, peut être une bonne chose puisqu'elle permet de se poser en médiateur et de faire que les gens se parlent. Aussi, parfois le problème posé n'est pas le problème recherché et il est nécessaire de faire appel à un acteur qui a plus de recul sur la situation pour rechercher le vrai besoin derrière le problème posé. Exemple donné d'un projet au Pérou où les personnes d'une zone urbaine « illégale » souhaitait un accès à la propriété. Ce qui se cachait bien sûr derrière était l'accès aux services publics, souci qui a été partiellement réglé.



Roxelane CAKIR : Qui devrait être meneur pour la mise en œuvre de l'approche par les communs ? Et comment financer ces initiatives ?

Emmanuel Durand : Au Sénégal, il y a des communes qui contribuent au financement des Plateformes Locales de l'Eau (PLE testées dans le cadre du projet), mais les actions sont financées essentiellement par les bailleurs français. La question du financement des ressources en eau est une vraie question. Il existe des redevances payées par les consommateurs, mais c'est compliqué et tout le monde ne paie pas. Il faudrait plus de régulation à ce niveau-là. Mais ça ne nous empêche pas, bien sûr, de réfléchir à ces questions sociales. Le GRET cherche à sortir de l'approche projet mais ce n'est pas facile dans le système et contexte actuel.

Nathalie Bedrune, Toulouse Métropole : La coopération décentralisée utilise beaucoup des méthodes présentées (approche des communs). En effet cette approche existe même si on ne la nomme pas comme ça. Cette question d'ingérence, on se la pose beaucoup de notre côté, mais aujourd'hui les actions sont beaucoup plus ciblées et sans portage politique au sud et comme cela, ça ne peut pas fonctionner, sans l'adhésion des partenaires. Pour moi, notre travail n'est pas philanthropique, il y a des deals des états, c'est une stratégie de l'Aide Publique au Développement (APD).

Dans le cadre de notre projet de coopération avec St Louis du Sénégal, on a une cohérence d'action sur un quartier assez important avec une continuité des projets. L'objectif est de ne pas rester 30 ans, ça, ça serait de l'ingérence.

Emmanuel Durand : Un des intérêts des acteurs de la coopération décentralisée est justement de pouvoir afficher un projet politique partagé. Certaines villes sont convaincues de l'approche des communs en France et elles souhaitent accompagner ce positionnement dans la durée.

Par ailleurs, à cause des financements en mode projet, on ne peut souvent pas analyser les besoins transversaux d'un territoire et y travailler de façon transversale également. On reste obligés d'adopter des logiques sectorielles.

## **Synthèse de la journée et perspectives : Catherine Baron**

La référence au concept de cycle hydro-social (notamment développé par J. Linton et par le courant de la *Political Ecology*) permet de compléter les approches qui ont été discutées aujourd'hui. Et dans cette démarche de construire de nouvelles approches et donc de nouvelles stratégies de gouvernance de l'eau, il y a un vrai enjeu à inclure nos collègues des Suds. En effet, nous avons beaucoup à apprendre des expériences menées dans les Suds pour enrichir notre regard sur les enjeux d'eau. De plus, développer les coopérations sud-sud devient primordial.

Enfin, la recherche-action permet de renforcer les échanges entre les chercheurs et les acteurs du développement, et de repenser nos outils.

Si des réflexions sont menées sur les impacts des programmes et projets conduits dans les Suds, plus rares sont les analyses portant plus spécifiquement sur les outils de la gestion de projets et les méthodes à la base de l'aide au développement. L'approche par les communs permet donc d'interroger ces dispositifs.

Il serait intéressant d'organiser un séminaire sur les échecs des projets afin d'aborder ces enjeux sous un angle différent.

### **Informations et boîte à outils :**

- [Site du pS-Eau](#), [documents de référence](#) et [base de données du pS-Eau](#) en accès libre
- [Informations complémentaires](#) sur la recherche-action des Niayes au Sénégal

### **Contacts :**

Irvina Parrel, antenne de Toulouse, [irvina.parrel@pseau.org](mailto:irvina.parrel@pseau.org)

Jérémy Guérin, antenne de Bordeaux, [jeremy.guerin@pseau.org](mailto:jeremy.guerin@pseau.org)

Catherine Baron, LEREPS/Sciences Po Toulouse, [baron@ut-capitole.fr](mailto:baron@ut-capitole.fr)